

# REFERENTIEL DE COMPETENCES Soins Longue Durée

# Fonction : Aide en soins et accompagnement

# Table des matières

1. Formation de base	2
2. Compétences de base :	2
Compétence n°1 : Soins d'hygiène et de base	
Compétence n°2 : Activité d'aide pratique (Aide au ménage, entretien du linge, course déléguée	
Compétence n°3 : Actes médico-délégués	
Compétence n°4 : Documentation et collaboration interdisciplinaire	
Compétence n°5 : Compétences sociales	4
Compétence n°6 : Accompagnement psycho-social	5
Compétence n°7 : Soins palliatifs	5
Compétence n°8 : Prévention et environnement sécurisé	5
Compétence n°9 : Amélioration continue	6
Compétence n°10 : Être apprenant et formateur	6
Compétence n°11 : Relevés d'activités (que CMS)	7
Compétence n°12 : Activité de relève des proches aidants (que CMS)	7
3. Evolutions possibles (non exhaustif)	7
4 Validation du référential :	-





## 1. Formation de base

Attestation Fédérale de la formation Professionnelle d'aide en soins et accompagnement. (AFP ASA)

# 2. Compétences de base :

Toutes les activités essentielles / les compétences par activité sont énoncées par degré, par marche à atteindre de manière successive.

# Compétence n°1 : Soins d'hygiène et de base

#### Prérequis:

- Savoir se référer au document ressources soins techniques (protocoles internes ou GUTS¹)
- Avoir suivi les modules d'E-learning sur le site PCl<sup>2</sup> Liste des événements
- Savoir se référer au dossier du patient et aux consignes déléguées

#### Réaliser les soins d'hygiène et de base sous délégation en :

- Prenant connaissance des actions, des observations attendues ainsi que des dernières observations
- Réalisant la prestation attendue selon les consignes notamment de stimulation ou de maintien des acquis tout en sachant s'adapter à la situation du jour
- Observant le patient, l'environnement et les changements, ceci de manière globale
- Faisant un point d'attention particulier aux soins d'hygiène bucco-dentaire, en vérifiant l'état de la peau et des pieds
- Veillant à l'estime de soi de la personne et à son intimité
- Contactant l'infirmière en cas de doute et en cas de modification de l'état de santé du patient, de plainte du patient ou d'un proche
- Sachant poser les limites en se référant au cadre posé
- Signalant le matériel nécessaire pour le prochain soin
- Respectant les directives en lien avec la tenue vestimentaire

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> GUTS = Groupe d'Unification des Techniques de soins <u>G.U.T.S.</u> : <u>GROUPE D'UNIFICATION DES TECHNIQUES</u> <u>DE SOINS > GUTS</u>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> PCI= Prévention et Contrôle des Infections



# Compétence n°2 : Activité d'aide pratique (Aide au ménage, entretien du linge, courses) déléguée

#### Préreguis:

- Connaitre l'utilisation des différents produits ménagers

Organiser l'environnement quotidien et réaliser des tâches domestiques en :

### À l'EMS (selon l'organisation de l'institution) :

- Désinfectant les surfaces, tables de nuit, moyens auxiliaires, pharmacie, etc ...
- Mettant la table et en s'occupant du coin repas
- Gérant le linge et les armoires à vêtements
- Veillant à la propreté des lieux de vie des résidents
- Gérant le matériel de soins

#### Au CMS:

- Prenant connaissance des actions, des observations attendues ainsi que des dernières observations
- Réalisant la prestation attendue selon les consignes notamment de stimulation ou de maintien des acquis tout en sachant s'adapter à la situation du jour
- Observant le patient, l'environnement et les changements, ceci de manière globale
- Contactant le CMS en cas de doute et en cas de modification de l'état de santé du client, de plainte du client ou d'un proche
- Sachant poser les limites en se référant au cadre posé par les évaluatrices

# Compétence n°3 : Actes médico-délégués

Selon actes medico techniques artiset 2024.pdf

Selon directives-concernant-I-utilisation-des-medicaments-dans-les-institutions

Réaliser sous délégation des actes médico-déléguées et selon l'organisation de l'institution en :

- Respectant les consignes transmises par écrit
- Analysant les signes vitaux relevés et en informant l'infirmière de tout écart de la norme habituelle du patient
- Informant le service infirmier de tout problème survenu durant la prestation ou de tout changement inhabituel chez le patient concerné



# <u>Compétence n°4 :</u> Documentation et collaboration interdisciplinaire

#### Prérequis:

- Savoir consulter et écrire dans la messagerie électronique
- Savoir utiliser des applications de communication
- Savoir utiliser le dossier informatisé
- Connaître la Charte informatique de l'institution si elle existe
- Connaître les directives internes de communication (orales et écrites)
- Connaître les différentes fonctions travaillant dans l'institution

# Assurer le suivi du patient dans le cadre d'un projet de soin et d'accompagnement interdisciplinaire en :

- Lisant dans le dossier de soins et d'accompagnement : histoire de vie, description de situation, le plan de prise en charge, les informations de planification, les notes générales et spéciales (attitudes à avoir)
- Transcrivant les observations spécifiques et en les validant si possible avec le patient : changement de comportement, plaintes de tout ordre, suivi des problèmes, changement d'attitude, les prestations qui n'ont pas pu être réalisées
- Interpellant la référente de situation ou la permanence ou l'infirmière disponible si problème de santé
- Collaborant avec les différents intervenants

# Compétence n°5 : Compétences sociales

### Prérequis:

Connaître la Charte et les valeurs de l'institution

Agir dans sa pratique afin d'améliorer la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et favoriser son auto-détermination, en :

- Respectant la charte institutionnelle, le secret professionnel et le secret de fonction
- Respectant le droit des patients et son libre arbitre
- Respectant les valeurs, les choix de vie du patient dans tous ses aspects culturels, religieux et/ou spirituels
- Etablissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients et les proches aidants
- Vouvoyant les patients (selon culture institutionnelle) et en les traitant d'égal à égal, dans le respect de la dignité humaine
- Respectant la distance professionnelle en limitant les informations privées transmises au patient, qu'il s'agisse de la sienne ou celle des collègues
- Sachant stopper une conversation qui engage d'autres collègues et/ou d'autres patients tout en restant neutre
- Développant son autonomie et le sens des responsabilités (et de ses limites)



- Faisant face aux situations difficiles (stress, conflits...) par une attitude positive et constructive, voire en sollicitant un tiers modérateur
- Véhiculant une image positive de l'institution et du métier

# Compétence n°6 : Accompagnement psycho-social

#### Prérequis:

Sensibilisation à la psychogériatrie

#### Adapter l'activité selon les troubles neurocognitifs du patient en :

- Reconnaissant les capacités et les ressources de la personne soignée
- Adoptant une communication verbale basée sur le ressenti (joie, angoisse, colère, tristesse, liées au processus de deuil) et sur l'ici et maintenant (ton de voix calme, questions fermées, en simplifiant les messages, par les souvenirs autobiographiques, encourageant et en laissant le temps)
- Adaptant la communication à la situation et vérifiant la compréhension des messages
- Adaptant sa communication non-verbale par le contact visuel, la gestuelle et le toucher, en se tenant en face et à la même hauteur
- Adaptant le rythme des prestations
- Rassurant par des repères (temps/espace), par des explications sur ce qui est fait et sera fait
- Respectant les habitudes et les préférences selon l'histoire de vie
- Participant à la mise en œuvre du programme journalier du patient
- Proposant des activités adaptées voire en les organisant

# Compétence n°7 : Soins palliatifs

#### Préreguis:

- Être sensibilisé aux soins palliatifs et au suicide assisté

## Prodiguer sous délégation des soins palliatifs généraux adéquats en :

- Veillant à accompagner la personne pour un confort global
- Adoptant une attitude spécifique au chevet du patient et auprès des proches en matière de communication, d'attention et d'empathie
- Accueillant les souhaits de suicide assisté et en les transmettant à l'infirmière

# Compétence n°8: Prévention et environnement sécurisé

#### Prérequis:

- Connaitre les consignes/directives d'hygiène PCI
- Savoir se référer aux procédures internes





#### Assurer un environnement sécurisé et adapté à la situation en :

- Connaissant les moyens auxiliaires utilisés par le patient et en vérifiant s'il les utilise (sécutel, rollator, etc....)
- Prévenant l'infirmière si le patient présente des signes de non-alimentation ou de troubles de déglutition
- Utilisant des techniques ergonomiques pour sa propre sécurité et sa propre santé et celle du patient
- Respectant les consignes de mesures limitant la liberté de mouvement décrites dans le dossier (EMS)
- Respectant les consignes déléguées concernant les complications liées à l'immobilité (escarres, thrombose, pneumonie, contractures...)
- Reconnaissant dans sa manière d'être les premiers signes d'un risque de maltraitance
- Signalant tout indice de maltraitance
- Signalant tout comportement d'agressivité
- Respectant les consignes institutionnelles si urgence vitale
- Quittant le domicile ou le local en cas de comportement perçu comme menaçant (menace physique, psychique et/ou sexuelle...) et en informant directement l'institution et en osant en parler
- Respectant la procédure en cas de chute
- Respectant la procédure interne si absence du client (CMS), si disparition (EMS)
- Respectant la procédure en cas de décès, y compris décès non naturel

# Compétence n°9 : Amélioration continue

#### Prérequis:

- Savoir se référer aux procédures institutionnelles

### Participer activement à l'amélioration continue des prestations à l'interne en :

- Respectant les procédures institutionnelles
- Proposant des actions améliorant la qualité des prestations et l'organisation
- Signalant les erreurs professionnelles et en participant à leur documentation
- Signalant les plaintes des patients, des proches et des partenaires en les adressant à qui de droit pour suivi et réponse

# Compétence n°10 : Être apprenant et formateur

## Développer les compétences par des interventions d'encadrement et de formation en :

- Accompagnant des stagiaires, des étudiants et des apprentis
- Montrant l'exemple dans sa pratique professionnelle
- Contribuant à l'accompagnement et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- S'auto-évaluant régulièrement et en acceptant les hétéroévaluations (formatives et/ou sommatives)
- Identifiant ses besoins dans le développement de ses compétences



# Compétence n°11 : Relevés d'activités (que CMS)

#### Prérequis:

- Comprendre les prestations d'aide pratique : entretien du linge, courses, cuisine (chauffer repas), entretien ménager

#### Assurer le relevé des tournées / d'activité de manière optimale en :

- Appliquant les relevés d'activité de manière optimale notamment en facturant la réalité du temps de prestations Lamal (CMS)

# Compétence n°12 : Activité de relève des proches aidants (que CMS)

#### Effectuer de la relève des proches aidants sur délégation en :

- Respectant les consignes transmises par écrit
- Informant le service infirmier de tout problème survenu durant la prestation ou de tout changement inhabituel chez le patient concerné

# 3. Evolutions possibles (non exhaustif)

- Formation FAP <a href="https://avalems.ch/fap-formation-daccompagnateur-en-psychiatrie-de-lage-avance-croix-rouge-valais/">https://avalems.ch/fap-formation-daccompagnateur-en-psychiatrie-de-lage-avance-croix-rouge-valais/</a>
- FIR ASSC <u>Assistant en soins et santé communautaire ASSC CFC :: EPASC :: Ecole Professionnelle Artisanat Service Communautaire</u>
- VAE (Validation des acquis) <u>Portail certification professionnelle pour adultes (CPA) -</u>
  vs.ch
- Bachelor of Science HES en soins infirmiers, 1,5 à 3 ans à plein temps ou 2 à 5 ans en emploi ou à temps partiel <u>Formation Bachelor en Soins infirmi... | HES-SO Valais-Wallis</u>

# 4. Validation du référentiel :

Document validé par le comité scientifique le : 28.08.2025